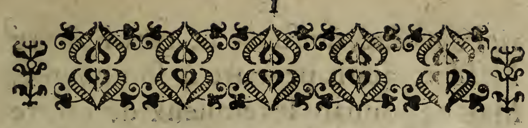
ENNVIS
DES PAYSANS
CHAMPESTRES,

Addressez à la Royne Regente.

M. DC. XIIII.



ENNVIS DES PAYſans Champeſtres. Addreſſez à la Royne Regente.

MADAME,

La crainte que nous auions que le peu de merite de noz ruſtiques perſonnes deſtournaſt vos oreilles pour oüyr & entendre les Echoz pitoyables de nos particulieres plaintes & generalles cōplaintes, rendoit du commencement nos attētes ſuſpectes de receuoir de-là nos conſolations eſperees. Mais eſtant ainſi que voſtre Majeſte tant humaine reçoit ſi volōtiers les treſ-humbles requeſtes & ſupplications de ſes ſujects, ceſte ſeule conſideration nous donne preſentement l'aſſeurāce de luy parler & faire groſſierement entendre la cauſe de nos ennuys. Nous penſions pour long-temps eſtre bien aſſeurez en nos cabanes rurales, iouyſſant de l'amiable repos que ce grand & inuincible guer-

rier, noſtre deffunct & tres-honoré Maiſtre, auoit procuré à ſon peuple. Mais ne pouuans les enuieux de noſtre proſperité longuement, entretenir en France ce bien ineſtimable de la paix, les doux Zephires, de laquelle nous reſpirions ſi doucement, auec vne extreme crainte de la perdre nous voyõs preſentement, helas! les preſages dangereux de ſa prochaine ruyne. Les reſſentimens que nous auons encore des afflictions paſſees & des anciẽnes guerres inteſtines, nous debilite entierement le cœur & le courage en l'apprehenſion des futures, de telle ſorte & maniere que nous n'auons aucun gouſt pour ſavourer les biens que liberalement le Ciel en ceſte preſente annee eſlargira aux enfans de la France. Nous parlons à vous, MADAME, encore que ne ſoyons que pauures Payſans & gẽs ruſtiques nourris à la Champeſtre, de vile & baſſe condition, deſquels la pointe & la portee du iugement au reſpect de celuy de vos experimentez Cõſeillers d'Eſtat, ne s'eſtend & n'outrepaſſe la veuë des clochers de nos villages, mais pourtant nous auons ceſte

maxime bien-auant engrauee en l'ame, ressentant le naturel des simples, mais des bons & legitimes François, que quiconque se dit subjet du Roy, ne se doit iamais forligner de la fidelité qui luy doit inuiolablemēt garder, & cōme il est vray que les vrays sujets d'vn Prince ne peuuent estre tels que par l'obeïssance & par la foy solide qui les rend obligez à son seruice. Il faut estimer ceux-là n'estre legitimes sujets qui abādonnent le soing qu'ils doiuent auoir de l'Estat & de la personne de leur Souuerain, pour embrasser leur propre lucre leur particulier interest, & la seule eleuation de leur gloire, & alors ainsi desguisez n'estans plus que seruiteurs affectionnez entre deux levres, delaissent ce qu'ils deuroient estre & deuiennēt comme noircis amoureux de leurs vaines & friuolles intentions. Nous nous garderions biē d'écrire & de parler de ceste sorte, n'estoient les miseres de la guerre que nous aprehendons, & particulierement l'affection que nous portons au Roy nostre bon Seigneur & Maistre, laquelle par force & de son authorité extorque & attire toute ces pa-

rolles du cœur de la bouche & de la plume. Nous ne craignons point tant les esclairs ny les bruits des effroyables tonnerres, qui souuentesfois esbranslẽt nos maisons, & renuersent les Tours & Clochers de nos Parroisses, que les espouuentables alarmes qui s'engendrẽt au son du Tocsin, le plus souuent de nuict au milieu de nostre repos, ores de iour au milieu de nos sueurs, peines, labeurs & trauaux. Point tant ne nous attristent les gresles, ny les gelées de May, ny les coulanges de Iuing qui nous apportent coustumierement la cherté des viures, que l'inhumanité des soldats & desloyauté des goujards qui tuent qui molestent, qui violent, qui bruslent, qui destruisent, rançonnãt le bon-hõme, & luy font dix mille violẽces, pour luy faire à force de coups, qui de pieds, qui de mains, qui de bastõs qui de glaiues, qui de dagues, qui de poignards, confesser où est son pauure biẽ caché, mussé, enterré & trãsporté hors de sa maison. Nous ne pouuons alors nous seruir contre leurs cruautez barbaresques d'autres armes ny moyẽs que d'obeyssance, forcee de larmes inu-

tiles, & de vaines prieres. Cela destournant tout le cours de nos petites intentions, estant la cause le plus souuent de la sterilité de nos terres, de la vẽte de nos biens & heritages a vil prix, de la perte de nos causes & procez, faute d'auoir dequoy faire presens à nos Aduocats & Procureurs, pour la recommandation de nos affaires, bref, de tout nostre malheur. Et puis qu'il plaist maintenãt à la fortune & incõstãce des tẽps de nous faire payer à vsure l'interest de l'aise du bõtemps, & du repos, duquel elle nous auoit faict iouyr par l'espace de vingt annees & plus, nous ne pouuons auoir autre recours qu'à vous, MADAME, nous vous offrons maintenant nostre cœur affligé qui parle à vous, & vous represente malgré que nous ayons, les Registres des maux, que desia nous font ressentir les estincelles de ces esmotions intestines, qui s'allument en ce Royaume & se trament sur la diuisiõ de nos Princes. Que si Dieu veut tant affliger la France de permettre pour nos offenses, qu'elle se voye ensanglantee du sang de ses enfans, par l'entremise d'vne guerre ciui-

le, ce que nous prions iournellement qu'il n'aduienne : A tout le moins vos vrays & legitimes ſujets, vous feront ayſément cognoiſtre en tout lieu, place & occurence par leur conſtance genereuſe que leurs volontez n'auront iamais pour guides que les commandements de vos Majeſtez, pour loy que vos deſirs, & pour but que voſtre contentement & ſeruice, proteſtant dés à preſent aux pieds du Roy, & de voſtre Majeſté, MADAME, qu'ils auront autant de courage pour mourir en la deffence de leur Prince, qu'ils ont eu de cœur à viure durant la paix, en vous ſeruant affectionnant & craignant.

FIN.